

Lafarge Plâtres Usiner des profilés sans faire de bruit

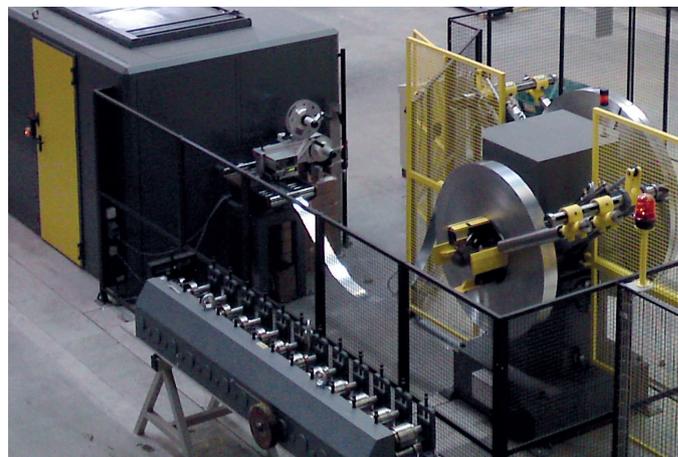
Lafarge Plâtres a décidé de faire fabriquer les profilés qu'elle utilise pour ses plaques de plâtre dans sa nouvelle usine de Cavaillon. Problème : le bruit ! La solution mise en œuvre est à la fois économique et techniquement remarquable. Utiliser des profileuses à très haute cadence, entièrement automatisées et insonorisées.

Le défi n'est pas simple car les responsables de Lafarge Plâtres ont, dès le début, mis la barre très haut ! Pour cette nouvelle usine de profilés, ils veulent non seulement respecter les exigences réglementaires, mais aussi pouvoir fabriquer à très haute cadence sans que cette production n'impose de protection auditive à ses employés et ne nuise à l'environnement sonore extérieur. Or, la fabrication des profilés est toujours une opération très bruyante. L'ambiance sonore se situe souvent à plus de 100 dB, et elle est d'autant plus élevée que la cadence de production est importante.

Pour y parvenir, Lafarge Plâtres a dû concilier la fermeté sur le principe – le respect du cahier des charges – et une relation de bonne intelligence avec les fabricants de machines.

Un cahier des charges complet

Pour définir le cahier des charges, l'entreprise s'est tournée vers le Cetim. Tout a été pris en compte de A à Z : le bâtiment, les lignes de profilage, la poinçonneuse, le conditionnement en bottes et en fardeaux, le tunnel en sortie de la conditionneuse et le transbordeur, sans oublier les contrôles et les mesures pour s'assurer du résultat. L'encoffrement acoustique



© Lafarge Plâtres

des machines, les cabines insonorisées nécessaires au conditionnement, les niveaux sonores à respecter par les groupes hydrauliques ou les armoires électriques... tout a été décrit avec un luxe de détails qui a permis aux fournisseurs d'éviter toute dérive par rapport aux objectifs fixés.

20 dB à 30 dB de moins

Le résultat est ... assourdissant. En à peine deux ans, l'équipe d'ingénierie maison qui a conçu cette usine a réussi à faire descendre le niveau sonore à 80 dB. Autrement dit, « les voisins de l'usine ne soupçonnent même pas ce que l'on y fait tandis que les employés ne subissent aucune agression sonore. On peut parler sans élever la voix près des machines », explique Hervé Boudin du service ingénierie. Un véritable exploit !

NOTRE CLIENT

Raison sociale
Lafarge Plâtres

C.A
15,9 milliards d'euros

Effectif
78 000

Activité
Présent dans 78 pays avec plus de 2 000 sites de production, le groupe Lafarge est leader mondial des matériaux de construction : ciments, granulats et bétons, plâtres.

L'atout Cetim



Le Cetim possède une solide expérience en matière d'acoustique. Il faut savoir que pour gagner 20 dB, la surface de fuite sonore doit être réduite à moins de 1 %. Pour gagner 30 dB, la fuite doit être inférieure à 1 pour mille !